

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet FM LOGISTIC CAMPBON sur la commune principale de l'AIOT 2 La Fondinais 44750 Campbon.

La référence de votre dossier est A-4-WZ00VV7XO et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 09/04/2024 à 17h16 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **51367840900014**

Organisme : **NG CONCEPT**

Fonction : **Ingénieur ICPE**

Personne morale

N° SIRET **36780140400040**

Raison sociale **FM FRANCE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

RUE PHALSBURG

57370 PHALSBURG

Signataire

Qualité : **Directeur général**

Référent

Fonction : **INGENIEUR ICPE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **FM LOGISTIC CAMPBON**

Description des activités :

Création d'une plateforme logistique à rayonnement régional, soumise à Enregistrement au titre

de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Ce projet a pour objectif le développement de la société FM France dans la région Pays de la Loire pour répondre aux besoins de ses clients. La création d'un nombre d'emplois significatif est également prévu (environ 100). Le terrain est situé au nord de la commune de Campbon sur une ancienne zone industrialisée : la laiterie de CANDIA. La superficie totale du site représente 99 258 m². La plateforme est composée de 6 cellules de stockage en un seul bâtiment, repérées : cellules B1, B2, B3, B4, B8 et B9. Les cellules ont une surface utile intérieure d'environ 6 000 m² pour une hauteur de 15,94 m à l'acrotère. L'entrepôt présentera donc une surface de stockage d'environ 36 000 m². Les 6 cellules sont dotées de quais de chargement/déchargement des camions via des portes avec niveleur. Sur le site il y aura également : - Un bâtiment de bureaux prévu en saillie sur la façade sud du site en R+2 - Différents locaux techniques et annexes (Déchetterie, local source et réserves d'eau (sprinkler, poteaux incendie et aspersion), atelier de maintenance , salle de charge, ...) - Environ 92 places de stationnement véhicule léger et une dizaine de places de stationnement poids-lourds - Un bassin de rétention de 6 787 m³ - Espaces verts et voiries La plateforme sera dévolue à plusieurs clients pour l'entreposage de produits divers finis ou semis-finis destinés à la grand distribution. Il s'agit de produits de grande distribution; Ce projet est porté par le dossier enregistrement C-240124-124557-611-005. La déclaration actuel porte sur la rubrique 2925 et concerne la salle de charge du site. Cette déclaration est réalisée suite à la demande de la DREAL. L'entrepôt sera équipé d'une salle de charge pour batteries traditionnelles d'une puissance de 400 Kw. Elle permettra de recharger les batteries des chariots utilisés pour les opérations internes de manutention des marchandises sont des chariots sur batteries (batterie au plomb ou lithium/ion).

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **2 La Fondinais 44750 Campbon**

X : 325733

Y : 6713787

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m

- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2925	2925-1	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 400 kW	D	un local de charge puissance de charge cumulée 400 kW

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les activités généreront des déchets non-dangereux et dangereux (type maintenance). Le site sera pourvu de compacteurs et de bennes pour le tri sélectif. Le transport et le traitement de tous les autres déchets seront effectués par des entreprises extérieures agréées fournissant systématiquement des bordereaux de suivi et par les services de traitement des déchets compétente sur la commune.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **La capacité en eau est réalisée sur le site via un local source. Le local source est composé de : Une réserve d'eau de 700 m3 et une motopompe dédiée au réseau sprinkler, Une réserve d'eau de 1080m3 et une motopompe dédiée au réseau poteaux incendie et au réseau aspersion (volume de la cuve aspersion de 535 m3) ,Une motopompe de secours.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Voie engins de 6 m de large qui fait l'ensemble du périmètre du bâtiment. Aires de mise en station, poteaux incendie, RIA, extincteurs, aspersion sur les murs séparatifs. Système d'extinction automatique dans toutes les cellules. Désenfumage. Bassin de rétention.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration Date de dépôt

C-240124-124557-611-005

24/01/2024

**Organisme
en charge
de l'
instruction**
DREAL
PAYS DE
LA LOIRE

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)